

Le Bastidais

2014
Novembre

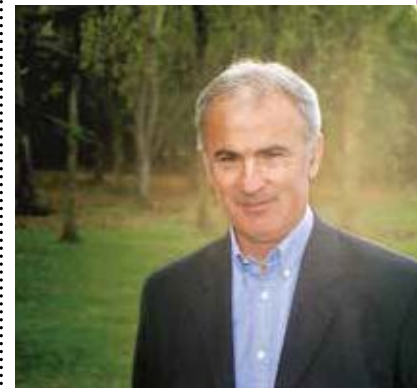
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES



1, 2, 3... Feria !

Une fête locale dont on se souviendra...





Édito

Chères Labastidiennes, chers Labastidiens,

En cette fin d'année 2014, l'actualité de notre vie communale est largement dominée par le mot « réformes » : réforme des rythmes scolaires et réforme territoriale.

La réforme des rythmes scolaires a été pour nos 173 écoliers (comme pour 80 % de leurs camarades au niveau national) un des aspects marquants de la rentrée scolaire.

Dans la nouvelle configuration, les cours sont dispensés cinq matinées par semaine (au lieu de quatre auparavant), et la journée de travail s'achève à 16 heures avec ensuite une heure dédiée à des apprentissages.

L'encadrement de cette heure d'activité hors temps scolaire est pris en charge par la Commune, et assuré par le prestataire auquel a été confiée la gestion des structures d'animation de notre secteur enfance et jeunesse. L'État participe à hauteur de 90 € par an et par enfant aux charges induites par les nouveaux rythmes ; le complément du financement est assuré par la Caisse d'Allocations Familiales et par la Commune.

Un premier bilan sera effectué en fin d'année scolaire, tant sur l'aspect organisationnel que financier.

La réforme territoriale n'est pas à ce jour complètement finalisée ; mais, si parmi les divers points aujourd'hui énoncés, la suppression des Conseils Généraux dans les départements où existe une Métropole (comme c'est le cas en Haute-Garonne avec la Métropole toulousaine) est confirmée à l'horizon 2021, beaucoup d'inconnues vont surgir dans notre « landerneau communal et intercommunal », et parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- le périmètre et les compétences de notre intercommunalité vont-ils être impactés par cette nouvelle donne ?
- les aides financières que le Conseil Général de Haute-Garonne accorde, encore aujourd'hui, aux Haut-Garonnais (gratuité des transports scolaires...) et aux Communes, dans divers domaines (voirie, réseaux, culture...), seront-elles sauvegardées dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale ?

Autant d'éléments qui ne manqueront pas d'impacter notre vie de citoyens et notre « bloc communal » (commune et communauté des communes).

Nous serons donc particulièrement concernés par les derniers arbitrages sur cette réforme territoriale, et nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

Très cordialement,
Bertrand Sarrau

Le Bastidais de novembre 2014

Journal d'informations
municipales et associatives
de Labastide-Saint-Sernin

Directeur de la publication :

Bertrand Sarrau

Responsable de la publication :

Anne-Sophie Pilon

Comité de rédaction :

Mmes S. Dufour, S. Lebret,
V. Pubill, et MM. D. Antipot, C.
Rougé et L. Tetrel

Conception, réalisation :

Microsophia Communication
05 62 71 01 26



Budget primitif 2014

Section de fonctionnement

Dépenses :

Charges à caractère général

437 850 €

Charges de personnel

469 000 €

Autres charges de gestion courante

287 455 €

Charges financières

4 000 €

Charges exceptionnelles + dépenses imprévues

5 375 €

Virement à la section d'investissement

60 000 €

Atténuation de produits

136 181 €

Total

1 399 861 €

Section d'investissement

Dépenses :

Dépenses d'équipement

689 500 €

Dépenses financières

36 052 €

Dépenses imprévues

4 704 €

Total

730 256 €

Budgets annexes 2014



Caisse des écoles

22 805,22 €



C.C.A.S.

24 184,71 €



Taxes 2014

Les taux des taxes restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Vote des taxes :

Taxe d'habitation 14,12 %

Foncier bâti 15,32 %

Foncier non bâti 72,30 %

Recettes :

Produits des services

89 300 €

Impôts et taxes

732 810 €

Dotations et participations

502 451 €

Autres produits de gestion courante

42 300 €

Produits exceptionnels

24 000 €

Atténuation des charges

9 000 €

Total

1 399 861 €

Recettes :

Recettes financières

332 512 €

Affectation de résultat

200 000 €

Opération de section à section

60 000 €

Recettes d'équipement

40 000 €

Solde d'exécution reporté

97 744 €

Total

730 256 €

Bibliothèque :

Histoires et contes, les enfants fidèles aux rendez-vous !

Ce début d'année scolaire a vu renaître un partenariat entre les écoles du village et la bibliothèque ainsi qu'avec les Assistantes Maternelles.

Les moyennes et grandes sections de la maternelle se déplaceront à la bibliothèque cinq mercredis matin durant la période scolaire et une lectrice bien connue des petits et des grands, se rendra à l'école durant quatre jeudis matin, pour conter quelques histoires aux chérubins de la petite section.

Chez les « grands », deux classes de l'école élémentaire iront rendre visite certains mercredis matin aux animateurs de la bibliothèque pour faire plus ample connaissance avec les livres. Et pour les tout-petits, un vendredi par mois, ils auront droit, eux aussi, à des lectures avec leurs « nounous ».

RAPPEL !

La bibliothèque est ouverte les mercredis et vendredis après-midi de 14 h à 18 h ainsi que les samedis matin de 10 h à 12 h. L'inscription et les prêts de livres sont gratuits.



Un espace « périodiques » va voir le jour sous la forme de Bibliothèque Participative. En effet les lecteurs de Labastide sont invités, s'ils le désirent, à offrir leurs périodiques, une fois lus, à la bibliothèque où ils seront mis à disposition pour une lecture sur place.

Du côté

Le Coin des

Tu étais peut-être là, le 26 juin dernier, parmi tous les enfants qui se sont retrouvés pour l'inauguration de la nouvelle aire de jeux.

Accompagné de ta maîtresse ou de ta nounou, tu as pu t'amuser avec les copains et les copines. Après un peu d'escalade,



Le Coin du Petit Cuistot

Bientôt Noël, voici une idée pour te régaler et faire plaisir à tes proches : des mendiants aux fruits secs !

Tu as besoin de 120 g de chocolat, 60 g de fruits secs (pistaches non salées, noisettes grillées, raisins secs ...) et quelques zestes d'orange confits. Casse le chocolat en petits morceaux et fais-le fondre au bain-marie. Ensuite, mets du papier sulfurisé sur une grande plaque et, avec une cuillère, dépose-y des petits tas de chocolats. Tapote chaque petit tas avec le dos de ta cuillère. Garnis ces palets selon ton envie, avec les fruits secs et le zeste. Laisse refroidir tes mendiants dans un endroit frais, mais pas dans le réfrigérateur. Patiente quelques heures et ensuite ... bon appétit ! Et si tu as envie d'un peu de couleur, pourquoi ne pas remplacer les fruits secs par des petites dragées colorées ?

des Pitchouns

Pitchouns

une descente en toboggan et quelques tours de tourniquet, tu as pu écouter une histoire, participer à des jeux collectifs mais aussi te régaler autour d'un goûter offert par la mairie. Plein de bonbons et de gâteaux à partager... On espère que tu t'es régalingé(e) !



Le Coin du Petit Écolo... rigolo

Voici une charade de saison.
A toi de deviner ce que l'on trouve souvent dans les bois en octobre et novembre.

Mon premier est une grande étendue d'herbe ou de blé.

Mon deuxième est un oiseau qu'on dit voleur.

Mon troisième est un coup de poing en langage familier.

Mon tout a un chapeau et pas de tête, un pied et pas de souliers.

Qui suis-je?

Le Coin du Petit Lecteur

Voici quelques nouveautés que tu pourras trouver à la bibliothèque.

Neige la tourterelle découvre les couleurs de l'arc-en-ciel et comment celles-ci donnent vie à la nature...



Et si ce n'était pas au Père Noël qu'il fallait écrire ? Mais plutôt à la Mère Noël... Un livre qui tord le cou aux idées

reçues, où les héros peuvent aussi être des héroïnes !

Oui, Hector aime follement ses chaussettes rouges et blanches. Hors de question de les enlever.



Donc, impossible de les laver.

POUAAAHH !!! Imagine le résultat...

Un livre rigolo avec de jolies illustrations.

Groupe Scolaire



Les rythmes de la rentrée



Atelier peinture

Le 2 septembre, notre école a fait sa rentrée sous le signe des nouveaux rythmes scolaires. L'accueil, organisé par l'Association des Parents d'Élèves, n'ayant pas été emporté par la réforme, nous avons retrouvé avec plaisir, café, jus de fruits et croissants et donc, bonne humeur et convivialité.

Les ajustements successifs de la loi et les circulaires qui en découlaient nous ont tenus en haleine jusqu'au dernier moment ; le dernier texte se rapportant à ces modifications nous est parvenu fin juillet. De ce fait, nous n'avons pas pu le communiquer aux familles comme nous l'avions annoncé.

De nouveaux rythmes adoptés

Finalement, c'est l'hypothèse de départ qui a été retenue, à savoir, le positionnement de l'activité périscolaire, TAP, de 16 à 17 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La journée type se déroule comme suit :

ALAE	A partir de 7 h 15 jusqu'à 8 h 20
Matinée	Cours de 8 h 30 à 11 h 30
Pause méridienne (repas + ALAE)	De 11 h 30 à 13 h 45
Après-midi	Cours de 13 h 45 à 16 h 00
Temps d'Activités Périscolaires	De 16 h à 17 h
ALAE	De 17 h à 19 h

Le mercredi, les cours se déroulent seulement de 8 h 30 à 11 h 30.

Il est un peu tôt pour tirer les enseignements de ce changement. On peut, tout de même, dire que l'équation avait une multitude de solutions. La difficulté était de choisir celle qui serait la plus accessible aux familles, aux enseignants, réalisable en matière d'accueil ALAE et en même temps budgétairement compatible avec nos possibilités. La mise en place retenue est le fruit d'une discussion à rebondissements multiples avec notre partenaire, « la Ligue 31 ». Outre la

modification de la grille horaire, cette réforme a induit d'autres adaptations :

- Mise en conformité de la pause méridienne pour les enfants en soutien personnalisé (allongement de 15 min).
- Instauration d'un accompagnement adapté pour les enfants de maternelle bénéficiant du soutien personnalisé.

"Il est un peu tôt pour tirer les enseignements des nouveaux rythmes scolaires"

- Pour encadrer les enfants plus nombreux sur la plage 16 h – 17 h, mise en place de trois animatrices supplé-

mentaires.

- Le mercredi, pour assurer la garde des enfants ne pouvant rejoindre leur famille à 11 h 30, création d'un accueil avec repas jusqu'à 13 h 30.

- Afin de ne pas impacter les budgets des familles, nous avons opté pour figer les prix des structures d'animation (ALAE et ALSH) et des repas à leur niveau de 2013. De plus, la première heure de l'accueil du soir est gratuite. C'est donc le budget municipal qui éponge les nouvelles dépenses soit, déduction faite des aides diverses, autour de 20 000 € en année pleine.

Quel enseignement en tirer ?

Il est difficile aujourd'hui de se montrer mécontent ou satisfait. Ce genre de changement qui touche l'organisation de la vie familiale et professionnelle, génère forcément des difficultés d'ordre pratique. Notre réticence naturelle au changement contribue, également, à ne mettre en évidence que les points négatifs d'autant que la preuve irréfutable n'a pas encore été apportée quant à l'amélioration du quotidien de l'enfant. La réduction de la journée de classe de ½ heure et le retour de la classe le mercredi matin pourraient lui être bénéfiques. Mais pour en arriver là, il faut augmenter le temps de séjour de l'enfant dans une structure collective, insérer les temps d'aide personnalisée entre la classe et la cantine. La sieste démarre aus-



C'est la fête à la grimace !

sitôt après le repas. Tout ce stress, subi par les enfants évoluant dans des emplois du temps tracés au cordeau, n'est-il pas le mal nécessaire pour que la réforme passe ? Pour peu, on se prendrait à rechercher l'intérêt de l'enfant dans cette réforme qui semble générer surtout des contraintes d'organisation et de logistique pour chaque partenaire, sans parler des coûts.

De nombreux points posent encore problème :

- Le recrutement d'animateurs pour une heure, entre 16 h et 17 h, pratiquement impossible.
- Les activités encadrées tous les jours entre 16 h et 17 h difficiles à mettre en œuvre (taille des groupes en fonction des contenus, des tranches d'âge...). Une heure, c'est vite passé.
- Allongement de l'activité périscolaire quotidienne de ½ h. Il faut éviter que ce soit de la garderie en plus. Nous avons sollicité les associations locales pour aider à diversifier les contenus de ce temps ajouté. Malgré le bon accueil qui nous a été réservé, leurs possibilités

ne sont pas illimitées pour mobiliser un intervenant au contact des enfants.

- Les enfants de maternelle voient leur après-midi de travail réduit de ½ h et une sieste qui, elle, apparaît comme incompressible. Il faut coucher les enfants presque immédiatement après le repas, sinon, leur temps de travail l'après-midi est très réduit.

- La gestion de la prise en charge des enfants le mercredi à la fin des cours est complexe avec d'un côté, la bascule vers l'accueil de loisirs et, de l'autre, la garderie jusqu'à 13 h 30. Les parents s'y perdent un peu.

Il est fort possible que les choses évoluent encore, en fonction des retours d'expérience qui seront faits. Pour notre part, nous avons déposé un **Projet Éducatif Territorial** couvrant une période d'un an au terme de laquelle un bilan devra être fait. Ainsi, nous pourrons plus facilement dégager les mesures correctives nécessaires pour les années suivantes.



Jeu de société

En bref à l'école...

Nous devons, cette année, renouveler le contrat concernant la fourniture des repas au restaurant scolaire et le portage à domicile. C'est la Société Centrale de Restauration Martel, basée à Rodez, qui a été retenue lors de l'appel d'offres lancé au mois de juin.

Après quelques soucis de logistique, la situation est à présent normalisée et nos jeunes convives semblent très satisfaits quant au contenu des assiettes.

Autre bonne nouvelle : les conditions financières de ce nouveau contrat nous ont permis de ne pas augmenter le prix du repas facturé aux familles.

Action sociale

La mission
locale j'y viens
j'y tiens !



TOUS ENSEMBLE POUR L'INSERTION
DES JEUNES !



**La Mission Locale
Haute-Garonne :
une réponse concrète
au chômage des jeunes**

www.ml31.org

**Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes sortis du système scolaire ?
Vous cherchez un emploi ? Une formation professionnelle ?...**

La Mission Locale peut vous aider !

La Mission Locale Haute-Garonne s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Tous ceux qui souhaitent entrer dans la vie active sont concernés.

Votre conseiller personnel

Après un premier accueil, vous serez pris en charge par une conseillère en insertion. Ce sera votre référent. Le conseiller va d'abord vous écouter, afin de réaliser avec vous un diagnostic de votre situation.

Ensuite, vous serez reçu à la **Mairie de Bruguères – le mercredi matin de 9 h à 12 h sans rendez-vous.**

Tous ces dispositifs vous sont proposés **gratuitement** pour vous aider à trouver plus rapidement une place dans la vie active.

Alors, n'hésitez pas ! Poussez la porte de la Mission Locale !

La Mission Locale est là pour :

- vous aider à reprendre confiance en vous ;
- vous donner les moyens de prendre votre avenir en main ;
- faire tomber les obstacles qui se présentent à vous dans la construction de votre parcours vers l'emploi.

Que fera pour vous le conseiller de la Mission Locale ?

Il vous aidera dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Il agira aussi sur vos conditions de réussite.

Il vous fera bénéficier de programmes et de services spécifiques comme le CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale), les ateliers du service emploi, le réseau de parrainage.

LE TERRITOIRE DE L'ANTENNE NORD-EST



Où s'adresser ?

La Mission Locale Haute-Garonne intervient sur tout le département, hors commune de Toulouse.

Pour la rencontrer, vous devez prendre rendez-vous auprès de :

L'ANTENNE NORD-EST

37 Route de fronton

31140 Aucamville

Tel : 05 61 71 02 70

Email :

mlhg.aucamville@ml31.org

CMU de base,
CMU complémentaire (CMU-C),
Aide pour une Complémentaire Santé (ACS),
Aide Médicale de l'état (AME).

Des dispositifs d'aide pour
favoriser l'accès aux soins.



Où demander l'ACS et la CMU-C ?

Après de votre CPAM 3646 ou
<http://www.ameli.fr/>

- Demande d'ACS : formulaire cerfa 12812*02
 - Demande de CMU-C et d'ACS : formulaire cerfa 12504*03 – Pour étudier vos droits en un seul dossier.
- Une aide pour constituer le dossier ?**
- Votre caisse primaire d'assurance maladie
 - Les assistantes sociales de la Maison des solidarités de Bouloc : 05 34 27 94 94
 - Une association agréée comme AGIR ABCD : 05 61 13 31 57 ou <http://agir.abcd.mipy.free.fr/>

Vous pouvez également consulter le guide **bien comprendre et bien choisir votre complémentaire santé** sur <http://www.ameli.fr/>

Cas particuliers

- Si vous êtes bénéficiaire du RSA socle**, la condition de ressources ne vous concerne pas.
- Si vous êtes étudiant bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle**, vous avez droit à la CMU-C.



L'ACS : une aide pour financer votre complémentaire santé



La mutuelle est un élément essentiel qui nous aide à nous soigner « correctement » et est indispensable en cas d'hospitalisation.

L'ACS est une aide annuelle pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé.

Elle est attribuée sous forme d'attestation-chèque à remettre à l'organisme choisi, en fonction des ressources de la famille.

Nombre de personnes du foyer	Plafond de ressources des 12 derniers mois
1 personne	11 670 €
2 personnes	17 505 €
3 personnes	21 006 €
4 personnes	24 507 €
par personne supplémentaire	4 668 €
Âge du bénéficiaire	Montant de la réduction par an et par personne
Personne âgée de moins de 16 ans	100 €
Personne âgée de 16 à 49 ans	200 €
Personne âgée de 50 à 59 ans	350 €
Personne âgée de 60 ans et plus	550 €

Avec l'ACS vous bénéficiez du tiers-payant social

Sur présentation de l'attestation fournie par votre caisse, vous bénéficiez :

- De tarifs médicaux sans dépassements d'honoraires,
- Du tiers-payant sur la partie prise en charge par l'Assurance maladie.



Pour les foyers encore plus fragiles : la CMU-C Protection complémentaire santé gratuite.

Elle est accordée selon les ressources de la famille. Les droits associés à cette CMU-C sont nombreux, par exemple :

- Toutes les dépenses de santé sont prises en charge comme le forfait journalier en cas d'hospitalisation, la participation forfaitaire de 1 €...
- Vous êtes dispensé de l'avance des frais de soins (tiers-payant) à condition de respecter le parcours de soins coordonnés.
- Vous avez droit à une aide financière pour la fourniture de l'électricité et du gaz.

Composition du foyer	Métropole - Plafond annuel de ressources (au 1 ^{er} juillet 2014)
Personne seule	8 644,52 €
2 personnes	12 967 €
3 personnes	15 560 €
4 personnes	18 153 €
Par personne supplémentaire	3 458 €

39 66 allo docteur

Pour trouver un médecin la nuit, le week-end ou un jour férié, le bon réflexe est toujours de téléphoner avant de se déplacer.

Depuis le 2 juin 2014, le « 39 66 allo docteur » est au service des patients

partout en Midi-Pyrénées, pour leur permettre de trouver un médecin à leur écoute quand les cabinets médicaux sont fermés. Ce nouveau dispositif est complémentaire du 15, numéro d'appel dédié aux urgences vitales.



Êtes-vous inscrits sur les listes électorales ?



L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer aux différents scrutins. Pour pouvoir voter en 2015, la date limite d'inscription est fixée au mercredi **31 décembre 2014 jusqu'à 18 h.**

Calendrier électoral 2015 :

Les élections départementales auront lieu au printemps et les élections régionales à la fin 2015.

Quelques règles qu'il est parfois bon de rappeler...

Rue du 19 Mars

En 2009, d'importants travaux ont été entrepris dans la rue du 19 Mars. Depuis, cette voie est à sens unique sur une grande partie de son tracé.

Des habitudes à changer pour les utilisateurs, mais que certains ont encore du mal à intégrer car régulièrement,

cette voie est empruntée à contre-sens par quelques conducteurs imprudents. Alors, peut-être est-il utile de rappeler qu'il s'agit d'une infraction routière, sanctionnée par une amende (voir encadré) mais surtout, qui met en danger les différents usagers !

Amende et sens interdit

L'interdiction de rouler en sens interdit est définie à l'article R412-28 du Code de la route. Ainsi, un panneau de sens interdit, interdit l'accès à une voie par tout véhicule. Un conducteur qui s'engage dans une voie avec un panneau de sens interdit commet donc une infraction, qu'il circule en véhicule motorisé ou non.

Sanctions pour un sens interdit

Une amende suite à un sens interdit est une contravention de 4^e classe, qui correspond à une amende forfaitaire de **135 €**, pouvant être minorée à **90 €** ou majorée à **375 €**.

En plus de l'amende, la circulation en sens interdit expose à d'autres sanctions :

- retrait de 4 points sur le permis de conduire ;
- suspension du permis de conduire pour une durée maximale de 3 ans.



Transport



Transport pour les plus de 65 ans

Le SITPA (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées) permet aux personnes âgées de + de 65 ans de voyager gratuitement ou à tarif réduit (35 %) dans la Haute-Garonne par le réseau de cars ARC EN CIEL, de cars régionaux ou des trains régionaux SNCF (coût de la carte 2,50 € par an).

Les personnes intéressées doivent se présenter à la Mairie munies d'une photo et d'une pièce d'identité pour bénéficier de ce service.

Une documentation est disponible à l'accueil de la Mairie.



Horaires navette 529 du 1^{er} septembre 2014 au 22 février 2015

LABASTIDE ST SERNIN - METRO « BORDEROUGE » LIGNE B

DIRECTION "METRO BORDEROUGE"	Horaires du lundi au vendredi											
N° de service	529-0	527-0	529-4	527-2	529-6	527-4	529-8	527-6	528-2	527-8	528-6	528-8
Labastide "L'enclos"	06 h 38	06 h 55	07 h 25	07 h 45	08 h 06	08 h 32	08 h 45	09 h 10	12 h 45	14 h 15	15 h 45	18 h 27
Labastide "Eglise"	06 h 39	06 h 56	07 h 26	07 h 46	08 h 07	08 h 33	08 h 46	09 h 11	12 h 46	14 h 16	15 h 46	18 h 28
Labastide "Le Not"	06 h 41	07 h 00	07 h 28	07 h 47	08 h 09	08 h 35	08 h 48	09 h 13	12 h 48	14 h 18	15 h 48	18 h 30
Montberon "Eglise"	06 h 46	07 h 03	07 h 31	07 h 51	08 h 14	08 h 39	08 h 51	09 h 16	12 h 51	14 h 21	15 h 51	18 h 33
Pechbonnieu "Barat"	06 h 53	07 h 09	07 h 34	07 h 54	08 h 17	08 h 42	08 h 54	09 h 19	12 h 54	14 h 24	15 h 54	18 h 37
Castelginest "Clothildes"	06 h 56	07 h 11	07 h 39	07 h 59	08 h 22	08 h 47	08 h 59	09 h 24	12 h 59	14 h 29	15 h 59	18 h 41
Launaguet "Nobles"	06 h 58	07 h 15	07 h 42	08 h 02	08 h 26	08 h 50	09 h 02	09 h 27	13 h 02	14 h 32	16 h 02	18 h 45
Metro "Borderouge"	07 h 15	07 h 30	07 h 55	08 h 20	08 h 50	09 h 05	09 h 15	09 h 40	13 h 15	14 h 45	16 h 15	18 h 55

Les horaires sont donnés à titre indicatif, il est conseillé de se présenter à l'arrêt quelques minutes avant l'heure indiquée.

METRO « BORDEROUGE » LIGNE B - LABASTIDE ST SERNIN

DIRECTION LABASTIDE ST SERNIN	Horaires du lundi au vendredi											
N° de service	529-1	527-1	529-5	529-7	527-3	529-9	527-5	528-1	527-7	528-3	527-9	
Metro "Borderouge"	08 h 45	10 h 10	13 h 00	16 h 40	17 h 00	17 h 20	17 h 40	18 h 10	18 h 30	19 h 00	19 h 10	
Launaguet "Nobles"	08 h 55	10 h 23	13 h 10	16 h 53	17 h 13	17 h 33	17 h 53	18 h 22	18 h 43	19 h 13	19 h 24	
Castelginest "Clothildes"	08 h 59	10 h 26	13 h 15	16 h 56	17 h 16	17 h 36	17 h 56	18 h 25	18 h 46	19 h 16	19 h 28	
Pechbonnieu "Barat"	09 h 03	10 h 31	13 h 19	17 h 01	17 h 21	17 h 41	18 h 01	18 h 30	18 h 51	19 h 21	19 h 31	
Montberon "Eglise"	09 h 06	10 h 34	13 h 22	17 h 04	17 h 24	17 h 44	18 h 04	18 h 33	18 h 54	19 h 24	19 h 34	
Labastide "Le Not"	09 h 10	10 h 37	13 h 25	17 h 07	17 h 27	17 h 47	18 h 07	18 h 38	18 h 57	19 h 27	19 h 36	
Labastide "Eglise"	09 h 11	10 h 39	13 h 26	17 h 09	17 h 29	17 h 49	18 h 09	18 h 40	18 h 59	19 h 29	19 h 38	
Labastide "L'enclos"	09 h 13	10 h 40	13 h 28	17 h 10	17 h 30	17 h 50	18 h 10	18 h 44	19 h 00	19 h 30	19 h 40	

Les horaires sont donnés à titre indicatif, il est conseillé de se présenter à l'arrêt quelques minutes avant l'heure indiquée.

TARIFICATION EN VIGUEUR

Ticket unité :

• 2,20 €

Carnet 10

Tickets :

• 15 €
• 11 €

pour les - de 26 ans

Abonnement :

• Mensuel : 33 €
• Annuel : 330 €

S I T P A
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LE TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Vous avez 65 ans
et plus

Vous pouvez voyager
gratuitement
ou à tarif réduit dans
toute la Haute-Garonne



Simplifiez-vous les transports

Pensez-y!



Collecte des déchets

Collecte du Tri sélectif en porte à porte ou en point de regroupement

Mercredi 26 Novembre 2014
Mercredi 10 Décembre 2014
Mercredi 24 Décembre 2014
Mercredi 07 Janvier 2015
Mercredi 21 Janvier 2015
Mercredi 04 Février 2015
Mercredi 18 Février 2015

Mercredi 04 Mars 2015
Mercredi 18 Mars 2015
Mercredi 01 Avril 2015
Mercredi 15 Avril 2015
Mercredi 29 Avril 2015
Mercredi 13 Mai 2015
Mercredi 27 Mai 2015



Collecte des ordures ménagères

Nous vous rappelons que le bac à roulettes muni d'un couvercle rouge sert à collecter les ordures ménagères, et ceci une seule fois par semaine, le mardi.



Collecte des Déchets verts

Mardi 18 Novembre 2014
Mardi 25 Novembre 2014
Mardi 09 Décembre 2014
Mardi 06 Janvier 2015
Mardi 03 Février 2015
Mardi 03 Mars 2015
Mardi 17 Mars 2015
Mardi 31 Mars 2015
Mardi 14 Avril 2015
Mardi 28 Avril 2015
Mardi 12 Mai 2015
Mardi 26 Mai 2015



Collecte des Encombrants

Mardi 17 Février 2015
Mardi 19 Mai 2015

Ramassage des encombrants

Nous nous permettons de vous rappeler qu'il est impératif de sortir vos encombrants la veille au soir. Le service de ramassage des encombrants commençant sa tournée à 5 heures du matin, vos encombrants doivent être sortis à cette heure-là.

Au préalable, vous devez vous inscrire en mairie en téléphonant au 0561849505, au plus tard **le vendredi précédent avant midi**.

Collecte du verre

Comme par le passé, il s'agit d'un apport volontaire dans les récup'verre à votre disposition sur la commune : route de Gargas, avenue Lamartine et à l'entrée de l'impasse des Acacias.

Vous pouvez y jeter :
les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans bouchon, couvercle ou capsule.
Ne pas y jeter : les pots de fleurs, la vaisselle, les ampoules ou les sachets plastiques.



Collecte des TLC (Textile, Linge, Chaussures)

Un point d'apport pour les textiles, linge et chaussures (TLC), est en place à Labastide, **impasse Le Not (parking de la bibliothèque)**.

Il vous permet de donner près de chez vous vos vêtements, linge et chaussures usagés.

Ce conteneur porte les couleurs de son collecteur : « Le relais », entreprise à but socio-économique (EBS).



Rappel !

Il est interdit de déposer des objets, de quelque nature que ce soit, à côté ou au pied des conteneurs d'apport volontaire.

Afin d'éviter les nuisances sonores, déposer votre verre dans les conteneurs entre 7 h et 20 h.





Au fil du Girou

Depuis 2008, le Girou est repris dans un Plan D'action Territorial Hers Mort / Girou animé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Le Syndicat du Bassin Hers Girou y participe activement avec le soutien de l'Agence de l'Eau.

Ce Plan d'action vise la reconquête de la qualité de l'eau, la réduction des contaminations phytosanitaires, la limitation de l'érosion des sols et leurs conséquences, la préservation et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité. Après avoir mené plusieurs campagnes de travaux sur le cours amont, c'est au tour de notre commune de bénéficier de travaux de réhabilitation. Plusieurs actions ont déjà été menées telles que : nettoyage des embâcles, régulation des plantes invasives, élagages, reconstitution du fond du lit par la création de seuils...

En début d'année, les entreprises missionnées par le SBHG, ont remanié les berges sur environ 400 m, au lieu dit « Le Not », créant du côté du cours d'eau, des accès doux vers les rives. En effet, les crues successives avaient provoqué des effondrements des berges rendant le bord du cours d'eau inaccessible et dangereux. Des merlons de terre ont également été créés pour rehausser la berge du côté



Où est-ce... ? A Labastide, sur les bords du Girou !

des riverains dans le but de mieux maîtriser les débordements.

Dans la foulée, la commune, en partenariat avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan », a décidé de végétaliser l'espace ainsi créé. Outre son rôle de conseil, cette association en contact avec les pépinières spécialisées dans la reconstitution forestière, a fourni les plants. Malgré des conditions météorologiques exécrables de mars, les agents du SBHG ont préparé le terrain, aidés par les agents municipaux. Ensuite, plus de 700 arbrisseaux d'espèces locales ont été plantés. Ces plantations ont été réalisées par les membres de l'Association « 1000 et un pas » et toutes les bonnes volontés que la Municipalité avait invités sous la supervision de techniciens des « Arbres et Paysages d'Autan ». Une séance dédiée aux enfants a été également organisée dans le cadre du Centre de Loisirs avec le concours d'une animatrice qui a prodigué aux jeunes tous les conseils utiles pour réussir leurs plantations. Environ trente personnes ont mis en terre les divers végétaux qui abriteront plus tard un lieu de promenade, le long de notre cours d'eau redevenu facilement accessible et plus familier. Rendez-vous donc, sous les ombrages, dans quelques années.



De précieux conseils prodigués par l'association Arbres et Paysages d'Autan

Environnement



Plantation après avoir bien praliné les racines



Les bénévoles, les mains dans la terre, malgré le froid

Le Saviez-vous ?

Pour favoriser la reprise d'un végétal en racines nues, il est important de bien praliner les racines. Facile à réaliser, le pralin permet de ne laisser aucune poche d'air entre les racines et la terre de jardin.

Faire son pralin soi-même est très simple, voici les étapes :

- Dans un récipient suffisamment grand, versez de l'eau de pluie.
- Ajoutez de la terre de jardin, un peu de compost et, si vous en avez à disposition, de la bouse de vache.
- Mélangez le tout, vous devez obtenir à la fin une belle boue. Quand le pralin devient dur à mélanger, c'est qu'il est prêt à être utilisé. Une boue qui va bien coller aux racines doit être suffisamment liquide pour rentrer dans les interstices de la motte.
- Trempez-y les racines et agitez un peu pour en enduire toutes les racines.

Travaux et réalisations



Travaux d'été

En principe, sous cette appellation, on retrouve les reprises de peinture des menuiseries ou du plafond, le changement de papier mural de la salle à manger, toutes sortes de travaux pour lesquels les bricoleurs privilégient la saison estivale. Concernant notre commune, dans le cadre de la sécurisation des déplacements piétons, nous avons réalisé des aménagements de voirie en plusieurs points du village durant le début de l'été.

Cette opération, de plus de 275 000 €, a permis d'ajouter près de 750 m de chemins piétonniers au réseau déjà existant pour le plus grand bonheur des piétons amenés à se déplacer jusqu'à présent sur le bord de la chaussée. Pensons également aux collégiens qui rejoindront en toute sécurité leur abribus. A présent, il est possible pour les piétons de se déplacer à l'écart des véhicules sur la quasi totalité du village. Pour plus de sécurité, nous avons souhaité intercaler à chaque fois que cela était possible, une bande herbeuse entre la route et le chemin. Il reste toutefois à traiter quelques zones en périphérie comme le Delphi ou le chemin des Sourdes côté CD 20. Dans le courant de l'année 2015, nous pouvons espérer traiter une partie du chemin de Rabaudis mais le dossier est très en retard, compte tenu de la multiplicité des intervenants.

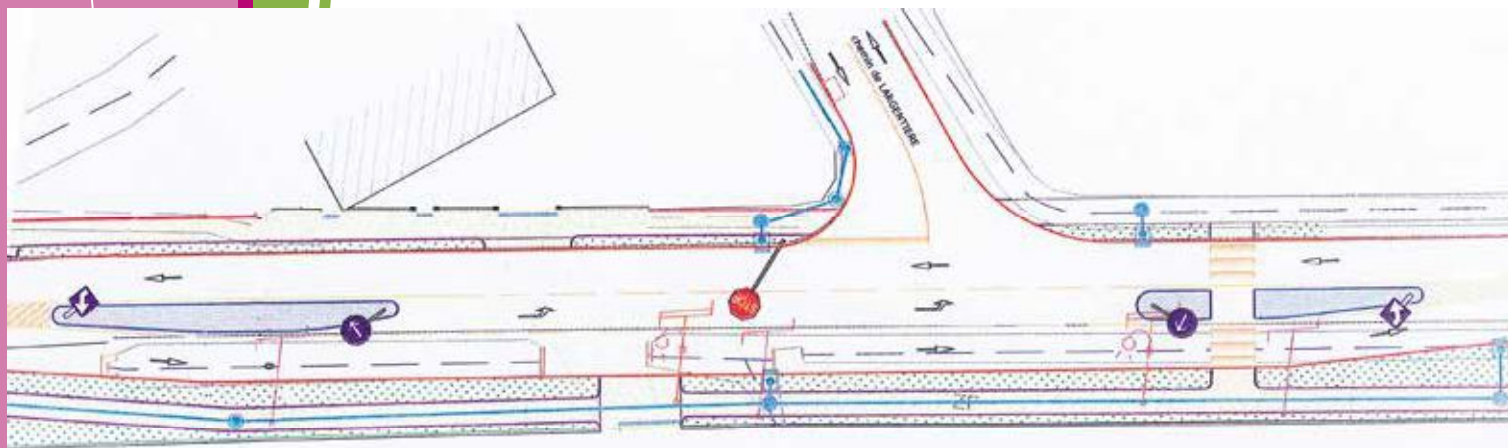
Dans la foulée, fin août, les travaux préparatoires du tourne à gauche, visant à sécuriser l'intersection de la route de Cépet avec le chemin de Largentière, ont débuté. Ce chantier est prévu en 2 tranches :

1/ Déplacement des réseaux enterrés et aériens et mise en place de la voie centrale avec îlots de protection. Reprise et extension du cheminement piétonnier vers le Delphi avec passages protégés.

2/ Pose du nouvel éclairage public.

La première phase étant terminée, ou sur le point de l'être, la pose de l'éclairage public devrait suivre dans le premier semestre 2015.

En attendant, nous adressons nos excuses à tous les riverains pour lesquels ces travaux sont source de désagréments imprévus tels que coupures d'eau ou d'électricité, mais néanmoins, une nécessité pour mieux sécuriser notre voirie face aux évolutions du trafic.



Plan du futur tourne à gauche sur la route de Cépet, à hauteur du chemin de Largentière

Allée des chevaux	Pose d'un réseau pluvial et de caniveaux. Réalisation d'un tapis de roulement en bicouche.
Chemin de Largentière	Busage de fossé et mise en place d'un collecteur d'eaux pluviales. Création d'un chemin piétonnier entre la Rue Charles de Gaulle et la route de Cépet.
Chemin de la Cahuzière	Reprise de la chaussée au droit de la maison paroissiale pour résorber les flaques d'eau à répétition. Busage des fossés et pose d'un collecteur d'eaux pluviales. Réalisation d'un chemin piétonnier.
Chemin des Sourdes	Busage des fossés et pose de collecteurs d'eaux pluviales. Purge des emplacements délaissés et mise en place d'un chemin piétonnier allant du chemin de Rabaudis, environ 50 m au-delà du carrefour de l'Impasse des Sourdes.



Un Labastidien dans l'action



Pourquoi « enfants de l'Air » ?

En 2000, des mécaniciens du célèbre rallye, Paris-Dakar, font une halte au Niger, et rencontrent des chefs touaregs, dans la chaîne de montagne Air. A l'issue de cette rencontre, ils se proposent d'organiser, une fois par an, l'envoi d'un convoi de camions humanitaires de France vers cette zone touareg du Niger.

L'association recrute

Toutes les bonnes volontés sont accueillies avec plaisir, et chacun, même sans connaissances particulières, peut participer. Vous êtes médecin, infirmier, chirurgien, dentiste, ophtalmologiste, technicien, informaticien, autre consultez le site :

www.enfants-air.com un hôpital peut avoir besoin de vos compétences. Peut-être ferez-vous partie de la prochaine mission ?

En ce qui concerne les dons de matériel, consultez la liste des besoins sur le site de l'association.

Contact : Les Enfants de l'Air
10, rue Kléber 82000
MONTAUBAN-

Mail : contact@enfants-air.com

Dans ce numéro, nous allons à la rencontre d'un de nos concitoyens infirmier major retraité qui a choisi de s'investir dans l'action la Défense Nationale en 2005 pour une retraite bien méritée, enfants de l'Air » pour laquelle il consacre, avec passion, une Nous avons donc pris rendez-vous avec Jean-Paul afin qu'il nous raconte ainsi que le rôle qu'il y tient.

L'association

L'association « Les enfants d'Air » est une association loi 1901, créée en 2000 à Montauban, qui intervient au Niger et en Guinée Conakry. Elle regroupe plus de 800 adhérents et donateurs en France et à l'étranger, issus de tous milieux socio-professionnels, apportant compétences et ouverture d'esprit autour d'une même vision de l'humanitaire : aider les populations les plus démunies par des actions de développement à long terme en s'appuyant sur le « compagnonnage ». Jean-Paul nous rappelle que l'association tient beaucoup à cette notion : « On ne fait pas à leur place, on apporte les compétences et les savoir-faire afin qu'ils deviennent autonomes sur les différents sujets ». Ainsi, dans le respect de la Charte de l'association, les membres qui participent à des missions au Niger ou en Guinée Conakry, le font bénévolement et prennent en charge leurs frais de mission. La totalité des dons reçus est attribuée aux projets. L'association travaille en collaboration avec les autorités locales, sur des projets de développement ciblés et adaptés aux modes de vie de ces pays.

Entre 2000 et 2009, les convois de camions qui traversaient une fois par an le Nord de l'Afrique, acheminaient, au Niger, du matériel médical vers l'Hôpital de District de Tanout ainsi que l'Hôpital National de Zinder. Depuis 2010, les missions au Niger n'étant plus autorisées pour des raisons de sécurité, c'est en Guinée-Conakry que l'association apporte son aide. Cependant, un container de matériel médical est toujours envoyé chaque année au Niger.

Rôle de Jean-Paul au sein de l'association

L'association est organisée en trois pôles d'interventions : éducation / formation, santé et agriculture, soutenues par deux commissions : logistique et communication. Jean-Paul intervient dans le pôle santé, coordonné par les Drs Marie-Hélène Marty-Charles et François Charles qui a exercé à Gratentour et aujourd'hui retraité. Les

principales missions de ce pôle santé sont des missions médico-chirurgicales pluriannuelles, la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, l'apport de fournitures biomédicales, une contribution au plan anti-paludisme. Ces missions visent à renforcer les capacités des structures de soins, à transférer les connaissances par compagnonnage, à s'intégrer dans les plans de développement de la santé nigériens et guinéens.

Aujourd'hui, pour le pôle santé, cinq missions sont organisées par an vers la Guinée. Une mission est constituée d'une quinzaine de personnes ayant des profils variés selon l'objectif de la mission : médecins, chirurgiens, dentistes, infirmiers, sages-femmes, mécaniciens, logisticiens... L'association dispose aujourd'hui d'un carnet d'adresses de 150 personnes de profils différents étant à même de constituer ces équipes en fonction des besoins.

Au sein de ce pôle santé, Jean-Paul



Jean-Paul entouré de l'association

oyens, Jean-Paul JOURDE, un
humanitaire. Dès qu'il quitte
il rejoint l'association « Les
grande partie de son temps.
us présente son association



Des images inoubliables !!!

in de cette association



équipe obstétrique franco-guinéenne

occupe le poste de responsable logis-
tique. Ses fonctions sont la consti-
tution de l'équipe qui accomplira la
mission, la gestion administrative du
voyage dont l'obtention des visas, l'or-
ganisation des transports ainsi que de
l'hébergement sur le terrain, la prise
de contact avec les autorités locales
et enfin sur place, il assure la sécurité
de la mission. Jean-Paul prépare les
cinq missions annuelles et participe à
deux d'entre elles. D'ailleurs, lorsque
nous le rencontrons, il s'apprête à
partir vers une nouvelle destination, le
Mali, pour une mission d'observation
à l'hôpital universitaire de Bamako.
En effet, suite aux menaces du virus
Ebola en Guinée, les missions n'y
sont pas autorisées pour le moment.
De plus, tous les jeudis après-midi,
Jean-Paul se rend au local de l'asso-
ciation à Corbarieu (82), où il participe
en compagnie d'autres bénévoles, au
tri et au conditionnement de consom-
mables et de matériels médicaux afin
de constituer les prochains containers
qui seront envoyés sur place.

sur une mission en Guinée

Depuis 2011, Jean-Paul a participé à 6 missions en Guinée dans les villes de Kankan et de Siguiri. Attardons-nous un instant sur sa dernière mission effectuée en début de cette année 2014.

La mission s'est déroulée sur deux se-
maines, du 18/01/2014 au 01/02/2014,
avec une première semaine au Centre
Hospitalier Régional de Kankan et la
seconde à l'Hôpital Préfectoral de
Siguiri.

L'équipe était constituée de 14 per-
sonnes : Jean-Paul, qui a le rôle de
logisticien, accompagné d'un chirur-
gien, de quatre infirmières, de deux
sages-femmes, d'une aide-soignante,
d'une puéricultrice, de deux techni-
ciens de maintenance, d'un informa-
ticien et enfin d'un formateur. Cette
équipe a organisé, au cours des deux
semaines, pour les deux sites, diffé-
rentes formations. On peut citer, une
formation du personnel du service
d'anesthésie réalisée par l'infirmière
anesthésiste, une formation aux soins
des nouveaux nés hospitalisés en
néonatalogie effectuée par la pué-
ricultrice, une formation à la pédagogie
numérique et à la classe virtuelle réa-
lisée par le formateur, une formation
en échographie obstétricale et gyné-

cologique réalisée par le chirurgien,
des conseils permettant d'améliorer
la fiabilité du matériel technique de
l'hôpital donnés par les deux tech-
niciens de maintenance, des forma-
tions aux soins infirmiers réalisés par
les infirmières et l'aide-soignante. Par
ailleurs, dans le cadre du programme
de lutte contre les causes de la morta-
lité maternelle, mené avec le soutien
de la fondation SANOFI-ESPOIR, les
deux sages-femmes ont pu, chacune
sur un des deux sites, animer des ses-
sions de formation.

Enfin, en plus de ses activités de lo-
gisticien sur place, Jean-Paul a pu au
cours de cette mission, assurer la for-
mation des chauffeurs d'ambulance
dans les domaines : de la conduite, du
brancardage, du conditionnement des
malades et de l'utilisation des moyens
radios. Cette ambulance, achetée par
l'association et équipée en radio HF
par Jean-Paul a été offerte à l'hôpital
de Kankan en 2013.

Deux semaines bien remplies qui
ont permis à cette équipe d'apporter
au corps médical guinéen toute leur
expérience et savoir-faire profession-
nel mais également de ramener le
souvenir d'une expérience humaine
enrichissante et inoubliable.



Une ambulance adaptée au terrain



Une formation aux secours elle aussi adaptée et efficace

Les Vachettes à la Fête

Cette année, plusieurs associations du village fêtent un anniversaire important. Le Comité des fêtes, pour ses 20 ans, souhaitait partager un évènement exceptionnel avec tous les Labastidiens. Le jour supplémentaire de fête locale du lundi de Pentecôte était une excellente occasion et beaucoup d'entre vous ont pris place dans les gradins pour le gala comico-taurin. Plusieurs équipes s'étaient formées afin de défier les sympathiques bovins landais, bien décidés à triompher d'autochtones inexpérimentés.

La lutte acharnée qui s'ensuivit, permit à chacun de repartir fier de lui. Le tout, sous les applaudissements qui suivaient les éclats de rire de cette belle après-midi. Le spectacle, les foulards ainsi que les bleus et bosses resteront bien présents dans les souvenirs.

Remerciements à la Municipalité pour son aide, en attendant l'éventuelle revanche... pour les 30 ans peut-être ?!



Une équipe féminine baptisée « VACHETTE », dos au mur avant d'entrer dans l'arène.



Le taureau François en piste, pour le plus grand plaisir de ces dames.



Le jeu : boire des verres de bière au centre de l'arène... tant que la vache n'y est pas. Si elle y était, tout le monde s'échapperait !



Le jeu : deux équipiers, au bout de deux cordes sur bascule, pendant qu'un troisième larron entraîne la vache. L'un monte, l'autre descend... Sinon, c'est la vache qui aura le dernier mot. Poils au dos !



Sauteur de la Ganaderia en action, avec un saut périlleux au-dessus de la vache en pleine course. On en redemande !



Il y a de ceux qui ont l'esprit-village tellement développé, qu'ils donneraient tout pour que vive le spectacle local !



Le jeu : Attirer la vache pour la faire passer dans le cerceau. Deux équipiers : un dans le tonneau... mais l'autre ? Il devait tenir le cerceau !

Forum des Associations

Comme chaque année, le mois de septembre rime avec reprise des activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou tout simplement participatives. Cette manifestation permet aux responsables associatifs de présenter leurs structures au public. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir, tester et choisir une activité.

L'après-midi du samedi 6 septembre, le Forum des Associations de Labastide Saint Sernin, a été le carrefour de rencontres et d'échanges autour de thèmes aussi variés que la pétanque, la peinture, la musique, le foot, la rugby, la gym, la danse, la zumba, le tennis, le judo, notre environnement, etc.

Dans le souci d'encourager et de dynamiser cette rencontre, plusieurs associations ont organisé différentes initiations à leur discipline. Une autre animation gratuite a attiré, petits et grands, en leur permettant de se déplacer sur un gyropode. Habilité, équilibre... et mouvement !



Démonstration de Zumba



Initiation au tennis, pour les plus jeunes



De nombreuses inscriptions !



Tous en piste !



Découverte d'un gyropode. Premier essai : gagné !



E.C.L.A. : Expression Culture Loisirs Arts

ECLA fête ses 25 ans

Nous avons marqué l'évènement au mois de juin en invitant tous les adhérents qui ont fait vivre l'association.

Pour cette rentrée, nous vous proposons :

Pour les enfants :

- Peinture enfants/ados

Christophe Corbier artiste peintre anime depuis plusieurs années l'atelier peinture enfants et peinture adolescents.

Techniques : Dessin, peinture et modelage

Pour qui : Enfants jusqu'à 11 ans, le mercredi de 14 h à 15 h 30

Adolescents dès 12 ans, le vendredi de 18 h 45 à 20 h 15

- Cours de soutien et aide aux devoirs : en mathématiques, physique, anglais et SVT.

- Colonie et journée de ski : du 16 au 22 février 2015, un groupe d'enfants de 7 à 16 ans (groupes séparés selon les âges) ira skier sur les pistes de Vars dans les Hautes Alpes ; un vaste domaine de 180 km de pistes nous attend avec le centre d'hébergement qui nous accueillera au pied de celles-ci.

- Séjours linguistiques : Séjours linguistiques à Hastings, Malte et Sydney à Pâques et durant l'été 2015 pour découvrir un pays et développer les connaissances linguistiques. Les enfants ont 3 heures de cours d'anglais par matin.

Pour les adultes :

- Peinture sur soie : mardi de 14 h à 17 h

- Terre et bois : mardi de 18 h à 20 h

- Peinture et dessin : vendredi de 14 h à 17 h

Un 25^e Salon d'Automne

Notre 25^e Salon d'Automne s'est déroulé du 24 au 28 septembre dernier. Nous avons accueilli, cette année encore, de nombreux artistes de la région Midi-Pyrénées ainsi que les participants des ateliers d'ECLA, des enfants aux adultes.



Repas des adhérents sous la voûte étoilée

Lancement de quelques lanternes volantes pour immortaliser les 25 ans de l'association



Prochaine date à retenir :

Repas d'Automne, soirée Châtaignes, vin nouveau et Karaoké, le samedi 22 novembre 2014, viendra ensuite la galette des rois.

Australiennes

Nous recevons début avril, en échange principalement, vingt australiennes de Sydney de 14 à 16 ans, avec un départ, pour nous, en juillet 2015. Nous recherchons des familles pour les accueillir.

Pour nous contacter : Stéphane ROY au 06 23 60 00 19

Consultez notre site internet : <http://association-ecla.jimdo.com>



Association 1000 et un pas



Le dimanche 29 septembre 2013 s'est déroulée la 2^e édition de « Nettoyons la Nature » à Labastide-Saint Sernin. A 10 h, tous les volontaires s'équipent avec le matériel mis à leur disposition par l'association et, par groupe, vont parcourir les parkings du village, le chemin de la Cahuzière, la rue le Not, et le bois situé au chemin des Sourdes. **La quarantaine de participants va ainsi ramasser 495 kg de déchets** dans lesquels vont être dénombrés des pneus, du carrelage par cartons, un matelas,

des bouteilles de verre et, dans la rubrique des objets insolites, figure une fusée éclairante de la marine nationale, fusée encore active qui a été remise à la Gendarmerie Nationale. La précédente collecte en 2012, avait permis de ramasser 105 kg sur la zone du stade et des écoles. Pour l'instant toutes les zones du village n'ont pas encore été explorées, mais quel sera le bilan quantitatif ? Après l'effort, un pot de l'amitié va clôturer cette deuxième édition, qui s'inscrit dans le cadre des journées

Halte au dépôt sauvage !

Pour rappel, la commune est pourvue de containers, de poubelles, sur la voie publique pour les déchets dits nomades (que l'on consomme en se déplaçant). Également les déchetteries de Garidech et de Saint Alban vous offrent la possibilité de traiter tous les déchets non alimentaires, et ceci avec des horaires très larges. De plus, la mairie organise régulièrement le ramassage de vos encombrants. Un geste collectif ...

nationales éco-citoyennes « Nettoyons la nature », organisée par l'association 1000 et un pas. Quand vous lirez cet article, l'association aura déployé sa troisième édition, à suivre...



Repas des adhérents sous la voûte étoilée

Le symbole d'éternité chez les Gaulois est en danger !

Un buis infesté



Le buis, ses origines, ses utilisations

Le buis, originaire d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, s'adapte naturellement aux milieux arides, rocheux, certains pouvant atteindre en Europe entre 4 et 6 mètres de haut. Le tronc croît d'environ 1 cm de diamètre et 50 cm de hauteur en 10 à 15 ans. Le buis, de par sa croissance lente, sa grande longévité (600 ans), et ses feuilles persistantes, était un symbole d'immortalité. Avec son bois, les Grecs

et les Romains faisaient des tablettes pour écrire. Son bois très dur, jaune, à grains fins, est recherché pour fabriquer des pipes, des instruments de musique et pour la gravure. Ce bois est un des plus homogènes et est très estimé par les sculpteurs sur bois et les tourneurs, parce qu'il peut être travaillé avec une grande précision (sa finesse de grain peut être comparée à celle de l'ivoire). Le séchage du buis est très lent (~1cm par an).

Au moyen-âge, le buis était utilisé pour façonner des gabarits aux formes compliquées. Ces gabarits pouvaient alors servir à marteler les ouvrages d'orfèvrerie en or ou en argent.

Le Buis est planté dans les jardins « à la française » car il se prête bien à la taille et à l'art topiaire, sa croissance lente et son feuillage persistant assurent une continuité de paysage tout au long de l'année (ce qui ne serait pas le cas avec une haie de charmes).

Son existence est menacée, avec la pyrale du buis

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), est un petit papillon de nuit dont la chenille dévore les feuilles de cet arbuste d'ornement.

L'insecte, venu de Chine, a débarqué en France en 2008 où il se répand tel un feu de broussailles. Aujourd'hui, il est présent dans 51 départements, y compris à Labastide Saint Sernin avec quelques foyers. La progression de cette pyrale (à ne pas confondre avec la pyrale du maïs dont elle est très proche) est très rapide depuis son premier signalement en Europe en mai 2007 de l'autre côté du Rhin. Les dégâts occasionnés par le ravageur sont terribles : certains arbustes de petite taille sont entièrement défoliés et risquent fort de dépérir. L'aspect esthétique des arbustes infestés est également très altéré, les buissons apparaissent jaunâtres, pleins de crottes et de fils de soie. S'ils ne sont pas soignés, ils peuvent mourir très

rapidement, en quinze jours seulement. Face à ce fléau, les pépiniéristes recommandent aux jardiniers d'avoir un œil attentif et régulier sur leur buis.

Il faut bien observer ses buis à partir du printemps. Le papillon pond ses larves au cœur de l'arbuste, il ne faut donc pas hésiter à regarder à l'intérieur pour voir s'il n'y a pas d'œufs ou de chenilles. La larve qui mesure environ 4 centimètres à son dernier stade, est verte avec des rangées longitudinales de points noirs et de poils drus clairs. Sa capsule céphalique est de couleur noir luisant. Elle n'est pas urticante. Les papillons sont blanc nacré avec les marges marron irisées de violet, ou inversement. La pyrale du buis mesure entre 3,5 et 4 cm au dernier stade.



La pyrale du buis, d'abord chenille...

Quelle solution ?

Le buis forme la colonne vertébrale des nombreux jardins des châteaux visités en France. Vous imaginez, ces parcs sans buis ? A ce jour, les agronomes du ministère de l'Agriculture travaillent sur différents projets collaboratifs. L'objectif d'un de ces projets est de mettre au point un piège à phéromones comme celui existant pour les chenilles processionnaires par exemple, qui attirent les papillons mâles.

En attendant, deux types de traitement existent : le premier, mis au point par l'Inra, est à base de *Bacillus Thuringiensis*, une fois ingéré par la chenille, ce produit « bio » la paralyse mortellement. Le seul problème, c'est que les œufs ne sont pas touchés. Il faut donc recommencer le traitement deux à trois fois, à trois semaines d'intervalle et, de préférence, tôt le matin pour une

meilleure absorption du produit. Mais, quelquefois, ce traitement biologique est insuffisant et il faut avoir recours à un insecticide chimique. Il en existe un, respectueux des auxiliaires. Il s'agit du Diflubenzuron. Il doit être appliqué le soir, à une heure tardive, lorsque les abeilles sont à la ruche.

Après celle du printemps, une seconde vague importante de ponte a lieu généralement en septembre. Il faut donc rester très vigilant.

A partir de votre moteur de recherche préféré, vous pouvez suivre sur internet les évolutions des traitements.



... puis papillon !

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par téléphone ou messagerie électronique :
05 34 26 19 55 (répondeur) ou
1000etunpas.labastide@laposte.net



Entente Vallée du Girou XV : déjà 40 ans... et ce n'est que le commencement !

A quelques mois de son quarantième anniversaire, la Vallée du Girou entame une cure de jouvence.



Gaëtan BOURAS – Canton d'Alban

Place à l'avenir

Avec la création d'entités propres au club, que ce soit pour l'école de rugby, les cadets et juniors, ainsi qu'une catégorie Bélascaïn, le club s'ouvre sur la formation de ses troupes à long terme.

Seniors : objectif qualification

Fraîchement descendu en division Honneur Territorial, le club se fixe des objectifs à court terme, la qualification pour les phases finales Midi-Pyrénées, passage obligatoire pour la remontée en F3. Pour atteindre cet objectif, le club a renforcé son effectif sur les postes clefs et s'est adjoint les services de Sylvain Dispagne qui fait là son retour au poste de coordinateur technique, épaulé par les entraîneurs Didier Herrérias et Stéphane Robert pour les seniors et Yves Soler pour la réserve. Le parcours sera périlleux (seuls les 3 premiers étant qualifiés), car la phase préliminaire ne compte que 10 matchs pour atteindre les play-offs, tremplin pour les qualifications.

Cadets, Juniors et Bélascaïn

Grande nouveauté cette saison, l'arrivée des cadets et juniors sous les couleurs bleu et blanc, avec en point d'orgue une équipe Bélascaïn, dernier étage avant l'arrivée en catégorie seniors. C'est un retour en arrière de 20 ans qui est effectué. Fort de son équipe cadets Teulière A, de ses équipes juniors Phliponeau et Balandrade, l'EVG XV devient désormais une filière complète sous les mêmes couleurs, le même maillot, une même empreinte, celle de l'Entente Vallée du Girou. Les nostalgiques y verront sûrement là un joli clin d'œil, un retour aux origines de ce club convivial de villages. Ce club est construit sur des valeurs historiques qui ont fait son succès: la solidarité, l'engagement et l'ambition. Armé, en plus, d'une école de rugby, le club sera présent sur tous les terrains dans toutes les catégories, des moins de 6 ans aux seniors, faisant de celui-ci le club le plus complet du Nord Toulousain.



L'école de rugby

Ce sont plus de 100 enfants qui débutent cette nouvelle ère.

L'école de rugby 2014-2015 de l'Entente Vallée du Girou XV c'est :

- Une école certifiée FFR.
 - Un partenariat avec le Stade Toulousain pour la formation des éducateurs et des événements partagés avec nos jeunes.
 - Des éducateurs par catégorie, formés et diplômés par le Comité Midi-Pyrénées de Rugby.
 - Une école réunie sur les mêmes installations, celles de Pechbonnieu. Cette nouvelle organisation permet de créer une pépinière interne au club, constituée d'une meute de jeunes «Loups du Girou».
- Pour toutes ces raisons, nous sommes heureux et fiers de vous présenter le nouveau visage du club. Venez le découvrir, quels que soient votre âge, votre niveau, votre disponibilité (les bénévoles dans toutes les catégories seront les bienvenus), soutenez et supportez nos équipes.

Contacts Ecole de rugby:

- Jean-Louis Tache : 06 37 15 45 96
- Aude Beauville : 06 27 91 42 30
- Philippe Andréassian : 06 73 19 16 80

Contacts Cadets, Juniors, Bélascaïn :

- Patricia Monlong : 06 71 64 90 44
- Retrouvez-nous sur notre nouveau site: www.evg15.com
 Mail: evg@free.fr



Postural Ball

Après un été maussade, c'est avec enthousiasme que les cours ont repris sous le soleil de Septembre dans une salle relookée, pleine de couleurs !!!

Faire du sport arrive en 3^e position dans les résolutions de début d'année des Français ! En est-il de même pour les Labastidiens ?

Après le succès de notre gala « Danse au pays du soleil levant » et, sur la demande de plusieurs personnes, Gym Plus a créé un nouveau cours adultes : le **mardi de 20 h 30 à 21 h 30** à la salle des fêtes (professeur Claire).

De nombreux cours vous sont proposés :

- Les cours gym adultes : renforcement musculaire
- Les cours gym enfants
- Relaxation et détente avec le cours de yoga
- Les cours de danse enfants, ados, adultes
- Les cours de Postural Ball
- Evasion avec la marche, un dimanche par mois

Nous tenons à remercier toutes les personnes, les parents, les élèves ainsi que leurs familles qui ont contribué à cette réussite, ce qui nous encourage à renouveler cet événement.

Après le départ de Nadège que nous remercions pour toutes ces années de loyaux services, ainsi que pour sa bonne humeur, son dynamisme et son professionnalisme, Laetitia prend le relais avec une gym et un renforcement musculaire sur des rythmes africains !!! Nous la laissons se présenter (voir encadré).

N'hésitez pas à nous contacter !

Présidente : Mme Jausseme Annie 06 10 12 88 93

Trésorière : Mme Bonnemain Marie José 06 07 84 69 70

Secrétaire : Mme Visini Chantal 06 62 43 70 22



« Je m'appelle Laetitia, je reviens en France après 12 ans passés en Espagne où je collaborais avec des compagnies de danse africaine et de théâtre de rue. J'enseigne la danse depuis 1998 et ma formation comprend un diplôme de préparatrice physique orienté aux arts de la scène et de monitrice de yoga. Je vous propose de participer à un cours de gym soutenu et fonctionnel, d'optimiser la vitalité de votre corps en créant plus de stabilité dans les articulations et un renforcement harmonieux de tous les muscles au rythme des musiques modernes africaines.»

N'hésitez pas et profitez d'un premier cours d'essai gratuit les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30.



« Gala : Danse au Pays du soleil levant »



Jeu de Pas



Bonne humeur et dynamisme garantis avec les cours de **Zumba**.

Venez découvrir la danse fitness-party pour brûler des calories et décupler votre énergie au rythme des sons latins !

Sentez la musique et laissez-vous aller !

La Zumba en trois mots ? Simple, efficace, amusant.

Les cours sont assurés par Claire :

- le lundi de 20 h à 20 h 45

- le mercredi de 20 h 30 à 21 h 15

Cours d'essai possible.

N'oubliez pas votre bouteille d'eau ;-)



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Chantal Visini – Présidente 06 62 43 70 22

Marie José Bonnemain – Trésorière 06 07 84 69 70

Annie Jausseme – Secrétaire 06 10 12 88 93



Ecole de Judo de Labastide-Saint Sernin « Hadjimé » : nouvelle saison pour les judokas

Les vacances sont terminées, la nouvelle saison a démarré le mercredi 10 septembre avec un dojo tout repeint, et de nouveaux professeurs : Gérald et Mélanie. Pauline ayant terminé ses études, abandonne le judo, et Ophélie quitte la région. Nous leur souhaitons bonne chance.

Nous avons eu de nombreux adhérents lors de l'assemblée générale ainsi qu'au repas. La saison s'est terminée par un apéritif dinatoire.

Au programme de cette saison :

- de nombreuses participations à des rencontres interclubs ;

- des tournois et championnats officiels ;

- des stages.

Gérald, Mélanie et le bureau vous attendent nombreux, en particulier les adultes !

A bientôt sur les tatamis !!!



HORAIRES

Année de naissance	Jour	Heures
2011 - 2010	Mercredi	17 h - 17 h 45
	Vendredi	17 h 30 - 18 h 15
2009-2008-2007-2006	Mercredi	15 h 45 - 16 h 45
	Vendredi	18 h 15 - 19 h 15
2005-2004-2003-2002	Mercredi	15 h 45 - 16 h 45
	Vendredi	19 h 15 - 20 h 15

Pour tous renseignements : Tél. 05 61 09 82 34 - 06 07 44 21 44



Boule Joyeuse Bastidienne

La BJB a démarré l'année 2014 sur de bonnes bases en remportant le tournoi de l'Intercommunalité, grâce à la tripléte Dominique Quelen - Ali Temmar - Sahraoui Temmar. La vingtaine de joueurs qui a disputé cette compétition dans le froid, n'en est pas moins courageuse et s'est vaillamment mesurée aux voisins de Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Geniès Bellevue et Saint-Loup Cammas, de décembre à février.

Après quelques challenges entre sociétaires du club et les premières rencontres inter-villages, le mois de juin, bien chargé avec la fête locale et le premier concours organisé pour la fête de la musique, s'est terminé par la réception des participantes au Femina. Cette compétition amicale permet aux féminines des clubs de Fenouillet, Launaguet, Montberon, Saint-Loup Cammas et bien sûr Labastide, de se retrouver pour disputer 5 concours en 3 parties.

Pour la BJB, c'est Béatrice Briol qui tire son épingle du jeu, talonnée par Cécile Sacazes et Meïssane Temmar, toute jeune licenciée et non moins talentueuse.

Dans la catégorie jeunes, à noter également la performance de Yann Panegos, licencié de la BJB, qui a pu intégrer l'Ecole de Pétanque du club de Saint-Alban, avec qui il a atteint la finale du championnat Haute-Garonne Triplettes, catégorie Cadet et s'est qualifié pour le Championnat de Ligue Midi-Pyrénées qui s'est déroulé à Tarbes. Souhaitons lui que cette première année d'apprentissage ne soit que le début d'une belle série de résultats.

Les rencontres inter-villages 2014 se sont terminées fin septembre sur les terrains de Villariès, et la BJB se classe en 2^e position, comme l'année passée mais avec un écart de points moins important, derrière Montberon.



Qui a dit que les pétanqueurs ne sont pas des sportifs de haut vol ?

Mais quoi qu'on en pense, s'il y a les licenciés de la BJB qui auront marqué cette année plus que d'autres, ce sont bien les toreros amateurs qui n'ont pas hésité (ou si peu !) à affronter les vachettes aux côtés de la joyeuse équipe du Comité des fêtes. Chacun a joué le jeu à fond, l'un sacrifiant un short, l'autre un nez et une dent, et même d'autres parties du corps que nous ne pouvons évoquer ici ! Nous les remercions vivement d'avoir défié les bêtes à cornes et porté haut les couleurs de la BJB.

Comme tous les ans, l'assemblée générale devrait se tenir fin novembre. Cette réunion donnera l'occasion de faire le bilan et renouveler les licences pour la saison 2015. Les amateurs de pétanque rencontrés sur le dernier forum des associations y seront les bienvenus !



Finale des concours de l'intercommunalité 2014 à Castelmaurou



Pour ses 20 ans, le Comité des fêtes



1994

Jean-Louis Bousquet, Président de 1994 et 1995

« Année 1994, création du Comité des fêtes, il en fallait un, c'était moi.

Connaissant quelques personnes, j'ai accepté d'en prendre la présidence. Trois mois après, la première soirée Paëlla était organisée avec service à l'assiette. Au sein de mon équipe, on m'a pris pour un fou, 350 personnes étaient présentes. Quel bonheur à la fin !!!

Puis, se sont enchaînés la fête du village et son repas du vendredi soir jusqu'à 500 personnes avec, en prime, la pluie du samedi et du dimanche. En novembre, ont suivi la soirée châtaignes et vin nouveau, et les réveillons du 31 décembre dont celui de 1995 ayant pour thème les Antilles.

Nous étions jeunes et volontaires, c'était bien, c'était chouette. »



André Sintas, Président de 1996 à 2001

« A 64 ans, j'en suis déjà à mes MMS (Mes Meilleurs Souvenirs) ...

Mes souvenirs pour le Comité des fêtes restent la création de celui-ci. Nous étions une belle équipe issue des différentes associations du village pour créer une vie culturelle et d'animation dans notre lieu de vie, alors qu'il n'existait plus de fêtes, ni d'animations, hormis sportives, à Labastide-Saint Serin.

Nous nous sommes investis avec joie dans une assemblée conviviale au point même d'y investir nos deniers personnels. La création d'animations telles que le vide-greniers, le jazz, qui fut un échec financier mais une animation formidable ou encore la fête locale (et son repas convivial) qui revivait après 10 ans d'oubli et perdure grâce aux nouvelles équipes.

Il est à noter que plusieurs membres de notre projet sont toujours présents et ceci me réjouit énormément. Bon succès pour la suite ! »



Guy Vachin, Président de 2002 à 2003

« Fin 2001, André Sintas, à cause de ses obligations professionnelles, ne pouvait plus assurer la présidence du Comité des fêtes.

Personne ne voulait le remplacer et l'association était menacée de disparition. J'avais acquis un peu d'expérience en organisant les tournois de foot avec l'Entente de notre village et, étant un des membres fondateurs en 1994, j'ai pris la décision d'en prendre les rênes pour que le Comité ne disparaisse pas.

Moi qui suis toujours sous tension, j'ai carrément mis les doigts dans la prise de 380 volts pendant 2 ans !!! Quand, enfin, Yves Spadotto (plus posé que moi) a accepté de me remplacer, c'est avec soulagement que je lui ai cédé ma place.

Je suis plus à l'aise dans les rouages de notre association plutôt que d'en être la locomotive.

Le Comité des fêtes est l'association la plus importante de notre village. Elle ne doit pas disparaître. »

raconté par ses Présidents !!!



**Yves Spadotto,
Président de 2004 à 2009**

« J'ai été élu à la présidence du Comité des fêtes en 2004. J'y suis resté 6 ans : 6 ans de bonheur et de plaisir, même si parfois, cela a été compliqué de concilier famille, travail et Comité.

Nous avons mis en place des manifestations qui existent toujours (et cela me fait chaud au cœur) telles que les soirées belote, la deuxième soirée théâtre et le carnaval inter associatif.

Par contre, d'autres ont été malheureusement abandonnées, mais pour qu'un Comité dure, il faut savoir aussi arrêter des soirées qui sont en perte de vitesse.

Permettez-moi de remercier encore toute l'équipe qui a fait un brin de route avec moi. Aujourd'hui, j'ai quitté le village, mais j'en garde toujours un agréable souvenir avec tous les moments de joie que nous avons passés ensemble. Et je vous redis ma phrase célèbre au sein du comité : «Travaillons ensemble pour pouvoir s'amuser ensemble ! »



**Jean-Pierre Assorin,
Président de 2010 à 2012**

« Après quelques années en tant que membre du Comité, je me suis trouvé propulsé Président à l'initiative d'Yves, mon prédécesseur, et de quelques complices. Cette fonction m'impressionnait mais j'ai été bien épaulé et entouré par une équipe toujours prête à se donner beaucoup de mal pour animer notre village. Aujourd'hui, la relève est assurée par Jérôme, compétent et dévoué. Je lui souhaite, ainsi qu'à toute l'équipe des sympathiques bénévoles du Comité, une longue et belle route, animée et conviviale. »



2014...

Jérôme Robert, Président depuis 2013

« J'aurais pu commencer ces quelques lignes par « Moi Président, je ... » et vous énumérer toutes les idées florissantes qui nous passent par la tête lors de nos différentes réunions plénières ou de bureau. Le problème est que le propos qui va suivre n'aurait pas forcément gagné en crédibilité alors qu'il se veut sincère sur ce qu'il va évoquer.

Moi pas Président, j'ai découvert le Comité des fêtes à Labastide il y a déjà 6 ans, très vite lorsque nous avons emménagé. J'ai tout de suite été frappé par la disponibilité et le souci de bien faire des gens qui le composaient.

De manifestation en manifestation, j'ai pu me rendre compte de toute l'expérience que les membres avaient acquise au cours des années passées. Aujourd'hui encore, c'est sur ce solide socle que nous pouvons nous appuyer et c'est aussi lui qui nous permet de continuer. Chaque année, faute de bénévoles et/ou de participants, beaucoup d'associations de villages sont contraintes de diminuer ou d'arrêter leurs activités et je salue tous ceux qui ont fait que, dans la nôtre, à Labastide-Saint Sernin, les choses aient pu perdurer. A l'heure où beaucoup de gens que nous rencontrons expriment souvent que le fonctionnement actuel de la société tendrait plutôt à nous éloigner, ceux-là même doivent garder à l'esprit que c'est maintenant à eux, à nous tous, de prendre le relais.

Alors, quelle que soit l'association ou la manifestation que vous appréciez, n'hésitez plus... Participez !!! »



Association Club Tennis : Grand succès du tournoi d'été

Depuis plusieurs années, le club organise du 1^{er} au 20 juillet, un tournoi homologué ouvert aux hommes de plus de 35 ans et de plus de 45 ans.

Durant trois semaines, le stade revêt un air de fête, accueillant toujours plus de participants d'année en année.

Outre la qualité du spectacle que nous offrent de talentueux joueurs venus des clubs des alentours, l'hospitalité des organisateurs est devenue légendaire. Ainsi, tous les soirs, des tables sont dressées et de petits plats «faits maison» proposés à ceux venus partager ces moments de convivialité chers à notre club.

Ces premières soirées d'été ont comme un goût de vacances : on encourage son voisin ou ami sur les cours puis on refait le match jusque parfois tard dans la nuit et la bière coule toujours à flot pour féliciter les vainqueurs ou reconforter les perdants...



*Clémence, juge arbitre du tournoi, et Léa, responsable des tableaux :
2 charmantes hôtesse pour accueillir les joueurs*



Les traditionnelles grillades de Stéphane pour régaler les papilles



*Clôture du tournoi avec apéritif dinatoire concocté par Raymond
et André, nos commerçants locaux et fidèles sponsors*



Le Président, Jean-François Rabasa, toujours là pour reconforter les joueurs



État Civil du 4^e trimestre 2013 au 3^e trimestre 2014



Bonjour les bébés

ARANDA Enzo, Lucas	29 octobre 2013	MAISONNIAL Lily	13 avril 2014
VAUDO Eloïse, Marie-Jeanne, Carole	12 novembre 2013	MOIZAN Johan, François, Eugène	07 mai 2014
MANNESSEIER Ysée, Yentle	20 novembre 2013	PARTOUCHE – SEBBAN Jonas, Alfred	18 mai 2014
TATÉ Maxime, Georges, Jacky	01 décembre 2013	MARTINEZ Nathan, Jacques, Fernand	01 juin 2014
MEYNARDIE Bixent, Patrick, Jean-Louis	04 décembre 2013	PERRIN Maud, Sylvia, Alexane	23 juin 2014
BISEAU Anna	19 décembre 2013	DAOU Elena, Angie	01 juillet 2014
COLLIAT Lili, Léa, Lucie	24 janvier 2014	BLIN Théo, David	04 juillet 2014
LEBLED Erwann, Loïc, Alexandre	29 janvier 2014	ROUQUET Zélie, Nina	20 juillet 2014
MOGHRAOUI Ilyes, Dominique, Djamel	06 février 2014	GARCIA Alban, Jacinto	19 août 2014
DAVEZAT Jade, Mimi, Domi	12 février 2014	VALLET Ethan, Romain	19 septembre 2014
PELLIZZARI PAILLAS Andréas, Mathias	27 mars 2014	POTIER Bastien, Logan, Robin	25 septembre 2014
SELLE Juliette, Marie, Victoria	07 avril 2014		

Ils se sont unis

GALY Francis et BOURES Carole, Régine	09 Mai 2014
GRILLERES Philippe et RUIZ Anne	17 mai 2014
FAURE-ROLLAND Patrice, Christian et BERNARDO DE MORAIS Anne-Marie	14 juin 2014
GÉRAUD Nicolas, Mars, Jean et LE VIGUÉLOUX Amélie	12 juillet 2014
MESTRE Michael, Bruno, Pierre et POIRSON Olivier	19 juillet 2014
CAUDRON Guillaume, Philippe, Marie et BOYER Adeline, Christine, Clémentine	16 Août 2014

Ils nous ont quittés

LARRE LARROUY François	10 octobre 2013
VINSONNEAU Joël, Yvon	17 novembre 2013
FONT née BOSCH Monique, Michèle	06 février 2014
SOURROUBILLES Henri	25 février 2014
BALLION Kévin	17 août 2014

Information de la population



L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) réalise **entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015** une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc.

L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Nos prochaines rencontres...

Novembre 2014

Vendredi 7 novembre 2014

Soirée Belote 20 h 30, Comité des Fêtes, salle des fêtes

Mardi 11 novembre 2014

Cérémonie devant le Monument aux Morts

Samedi 15 novembre 2014

Soirée Théâtre 20 h 30, Comité des fêtes, salle des fêtes
«Chat en poche» - Pièce de Georges Feydeau

Dimanche 23 novembre 2014

Loto de l'Amicale des Anciens, 14 h 30, salle des fêtes



Décembre 2014

Dimanche 7 décembre 2014

Loto des écoles à 14 h, APEEL, salle des fêtes

Dimanche 14 décembre 2014

Marché de Noël de l'ALAE, de 14 h à 18 h, salle des fêtes
En clôture, feu d'artifice offert par la CCCB

Vendredi 19 décembre 2014

Don du sang de 15 h à 19 h, salle des Anciens

Mercredi 24 décembre 2014

Veillée de Noël des enfants, Eglise de Villariès, 19 h

Veillée de Noël des adultes, Eglise de Pechbonnieu, 21 h

Jeudi 25 décembre 2014

Messe de Noël, Eglise de Labastide Saint Sernin, 10 h 30



Janvier 2015

Samedi 24 janvier 2015

Soirée Belote à 20 h 30, Comité des fêtes, salle des fêtes

Mars 2015

Vendredi 13 mars 2015

Soirée Théâtre à 20 h 30,
Comité des fêtes, salle des fêtes



Mai 2015

Vendredi 8 mai 2015

Cérémonie devant le Monument aux Morts

Jeudi 14 et samedi 16 mai 2015

Tournoi de Foot « Les Petits Princes », stade